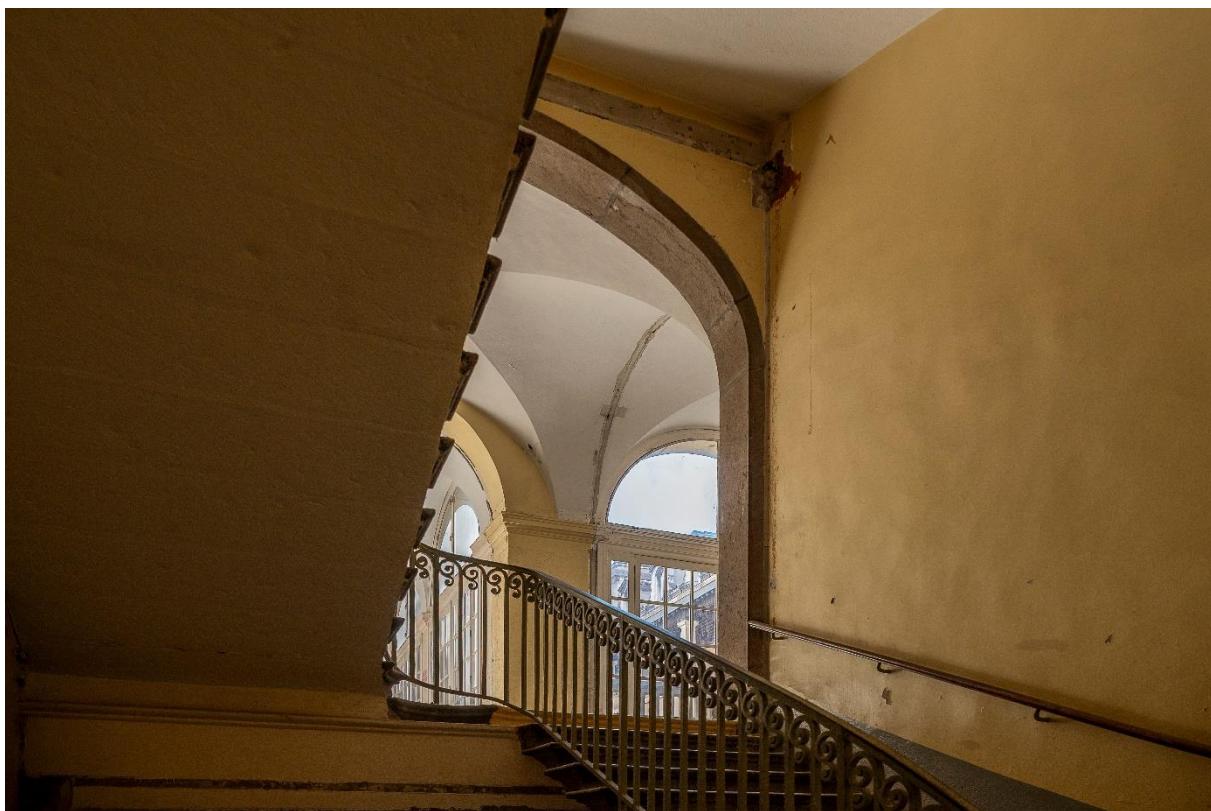


## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

À Lyon, le 1<sup>er</sup> octobre 2025

### **Pose de la 1<sup>ère</sup> pierre du projet de réhabilitation du foyer d'Ainay**

M. Philippe Guétat Directeur départemental du Rhône et de la Métropole de Lyon à l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes, le Président de la Métropole de Lyon, et Mme Agnès Marie Égyptienne, Directrice Générale de l'Association Hospitalière Sainte-Marie (AHSM) accompagnée de M. de Parisot Président du CAT Rhône et de M. Conesa Président du fonds Sainte-Marie, ont posé aujourd'hui la 1<sup>ère</sup> pierre du projet de réhabilitation du foyer d'Ainay, situé rue Jarente, dans le 2<sup>e</sup> arrondissement de Lyon. La cérémonie s'est tenue en présence du Maire du 2<sup>ème</sup> arrondissement de Lyon.



Implanté rue Jarente, au cœur du 2<sup>e</sup> arrondissement de Lyon, le site d'Ainay accueillait jusqu'en janvier 2025, 116 personnes en situation de handicap mental, réparties en foyers de vie pour personnes handicapées vieillissantes, foyer d'hébergement, établissement d'accueil médicalisé, foyer de vie personnes pour personnes âgées et accueil de jour. Les résidents ont depuis été temporairement relocalisés sur d'autres sites, afin de permettre le lancement des travaux de réhabilitation.

Ce lieu emblématique, à forte valeur patrimoniale, constitue depuis des décennies un repère pour les personnes accueillies, leurs familles et les équipes médico-sociales. Le vieillissement des locaux rendait indispensable une rénovation complète, qui permettra de préserver sa vocation d'accueil tout en respectant l'identité historique du site.

Le futur bâtiment, dont la livraison est prévue fin 2027, offrira ainsi 92 places en hébergement et 16 places en accueil de jour avec des espaces modernisés et accessibles qu'ils soient individuels ou collectifs. La réhabilitation vise également à améliorer les conditions d'accueil des résidents et des salariés, à garantir la sécurité et à respecter les normes techniques et énergétiques.

La réhabilitation permettra de redonner vie à un site patrimonial en cœur de ville, conciliant mémoire du lieu et exigences d'accueil du public, dans l'intérêt des personnes en situation de handicap et de leurs proches.

L'environnement du site d'Ainay est conçu pour favoriser l'inclusion en centre-ville, l'accessibilité aux services de droit commun et l'adaptation aux parcours individuels, y compris pour les couples et les personnes vieillissantes.

Cette réhabilitation contribue ainsi à maintenir une offre médico-sociale en cœur de ville, moderniser des conditions d'accueil essentielles, inscrire le site dans une logique de recomposition responsable du patrimoine et répondre aux besoins croissants liés au vieillissement des publics.

## UN FINANCEMENT PLANIFIÉ

Le projet représente un investissement total de **29,98 M d'€, répartis sur 20 ans**. Il est entièrement intégré au Plan pluriannuel d'investissement (PPI) de la Métropole de Lyon, sans sollicitation de subvention supplémentaire.

La réalisation du projet repose notamment sur la location d'un nouveau site complémentaire et la prise en compte d'un surcoût de fonctionnement de 1,5 M€ par an (17 % des dépenses nettes autorisées).

L'impact pour la Métropole est estimé à 1,2 M€ par an, en lien avec la forte proportion de bénéficiaires métropolitains (80 %).

L'Agence régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes participe au financement de 23 places d'accueil pour un budget de 637 000 euros.

Le Fonds Sainte-Marie est contributeur à hauteur de 1,5 M d'€, principalement pour couvrir les surcoûts liés à la dimension patrimoniale du site.

**Pour plus d'informations, téléchargez le dossier de presse [ICI](#)  
Vous trouverez des visuels via ce [LIEN](#)**

---

### Contacts Presse

Métropole de Lyon : Marion- Morel - Tél : 06 77 04 30 39 - [marion.morel@grandlyon.com](mailto:marion.morel@grandlyon.com)

ARS Auvergne Rhône-Alpes : Magali Desongins – Tel : 04 27 86 55 55 - [ars-ara-presse@ars.sante.fr](mailto:ars-ara-presse@ars.sante.fr)

Établissements Sainte Marie Rhône – Anne Scharpen - 06 02 19 69 15 - [anne.scharpen@ahsm.fr](mailto:anne.scharpen@ahsm.fr)